

Attestation d'assurance



Responsabilité Civile

Allianz I.A.R.D., dont le siège social est situé 1 cours Michelet CS 30051 92076 Paris La Défense Cedex, atteste que :

**ASSOC FEDERATION FRANCAISE SPORT
DE SKI/VTT JOERING ET DE CANICRO
VICE PRESIDENT MR HENRY YOHANN
95 CHE DE LA BARETTE
76230 QUINCAMPOIX**

Est titulaire d'un contrat Allianz Associations souscrit sous le numéro 62656363, qui a pris effet le 01/04/2023.

Ce contrat a pour objet de garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait des activités déclarées aux Dispositions Particulières, à savoir :

Développement des sports de traineau sur neige et sur terre, de Ski-Joëring, de Ski Pulka, de VTT Joëring, de Canicross, de cani marche et autres disciplines dérivées.

Organisation de courses sur le territoire national, organisation des championnats de France.

La présente attestation est valable pour la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur et ne peut engager celui-ci au delà des limites du contrat auquel elle se réfère.

Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances...).

La présente attestation est valable uniquement sous réserve du paiement de la prime par le souscripteur.

Etablie à Lyon, le 31.05.2024

Pour Allianz,

Frédéric BACCELLI
Direction Souscription et Gestion Clients Entreprises